

Le 21 octobre 2020

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

AVANCE SUR LE PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – ACTION DE GRÂCE PÉRIODE DU 4 AU 31 OCTOBRE 2020 – SEMAINES 2020-41 À 2020-44

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 8 octobre dernier, un prix de pool préliminaire a été appliqué par *Les Éleveurs de porcs du Québec* (ci-après « l'organisation ») pour la l'Action de grâce, couvrant ainsi la période d'abattages du 4 au 31 octobre 2020.

À la suite de la confirmation du prix de vente réel des porcs pour les semaines 41 et 42 de 2020, l'organisation a convenu de verser une avance de 10 \$ le 100 kg à l'indice 100 aux éleveurs qui ont livré des porcs durant ces deux semaines, couvrant les abattages du 4 au 17 octobre 2020. Cette avance sur le montant total de l'ajustement du prix de pool préliminaire vous est versée aujourd'hui.

De plus, pour les semaines 43 et 44, soit pour la période du 18 au 31 octobre 2020, le prix de pool préliminaire sera augmenté de 10 \$ le 100 kg à l'indice 100 pour chaque regroupement d'ententes.

L'ajustement final du prix de pool préliminaire, couvrant la période du 4 au 31 octobre, sera versé dans la semaine du 1^{er} novembre 2020.

Si des informations complémentaires vous étaient requises, n'hésitez pas à communiquer avec le service de la mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Claudine Lussier, agr., M.Sc.
Directrice de la Mise en marché